Retour sur les dix-sept premières années du Prix Mnémosyne

Jean-Baptiste Bonnard, Camille Noûs

▶ **To cite this version:**

Jean-Baptiste Bonnard, Camille Noûs. Retour sur les dix-sept premières années du Prix Mnémosyne. Genre & histoire, 2020, Combats, débats, transmission : les 20 ans de Mnémosyne, Automne 2020 (26). hal-03721245

HAL Id: hal-03721245

https://normandie-univ.hal.science/hal-03721245

Submitted on 12 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genre & Histoire

Genre & Histoire

26 | Automne 2020
Combats, débats, transmission : les 20 ans de Mnémosyne

Retour sur les dix-sept premières années du Prix Mnémosyne

A look back at the first seventeen years of the Prix Mnémosyne / Mnémosyne Prize

Jean-Baptiste Bonnard et Camille Noûs

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/genrehistoire/5708
ISSN : 2102-5886

Éditeur
Association Mnémosyne

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Référence électronique
Jean-Baptiste Bonnard et Camille Noûs, « Retour sur les dix-sept premières années du Prix Mnémosyne », *Genre & Histoire* [En ligne], 26 | Automne 2020, mis en ligne le 01 mars 2020, consulté le 12 juillet 2022. URL : http://journals.openedition.org/genrehistoire/5708

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2021.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Retour sur les dix-sept premières années du Prix Mnémosyne

A look back at the first seventeen years of the Prix Mnémosyne / Mnémosyne Prize

Jean-Baptiste Bonnard et Camille Noûs

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le comité de rédaction remercie Dominique Picco pour la réalisation des graphiques.

1 En 2003, l'association Mnémosyne a décidé de fonder un Prix récompensant un mémoire de maîtrise, puis de master 2, portant sur l'histoire des femmes et/ou l'histoire du genre en France et à l'étranger. La lauréate ou le lauréat de ce prix, décerné chaque année lors de l'Assemblée générale de l'association (le plus souvent à la fin du mois de janvier), reçoit une somme d'argent (actuellement de 800 €) et son mémoire donne lieu à une publication. Celle-ci a d'abord été réalisée par les Presses de l'Université d'Angers et, à partir de 2006, par les Presses universitaires de Rennes, moyennant une aide à la publication versée par l'association. L'ensemble des mémoires qui ont été envoyés est déposé à la Bibliothèque Marguerite Durand de la Ville de Paris, consacrée à l'histoire des femmes et de la cause féministe et/ou au Centre des archives du féminisme de la bibliothèque universitaire d'Angers. Les règles pour concourir au Prix Mnémosyne ont connu peu de variations depuis sa création : le mémoire doit avoir été rédigé en langue française sur un sujet relevant de l'histoire des femmes ou de l'histoire du genre et ne peut concourir qu'une seule fois. Il doit avoir été soutenu dans l'année écoulée dans un établissement d'enseignement supérieur français ou, depuis 2015, dans les deux dernières années. En raison de la crise sanitaire le Prix 2021 sera ouvert aux mémoires soutenus entre le 1er septembre 2018 et le 30 juin 2021. Jusque-là, seule l'année 2006 avait été particulière : en raison de la mise en place dans les universités françaises du système LMD (Licence-Master-Doctorat), seuls trois mémoires concoururent pour le Prix qui ne fut décerné à aucun d'entre eux. Le jury décida donc

de couronner un manuscrit de l'année précédente, au cours de laquelle dix-sept mémoires avaient été proposés dont deux excellents qui avaient laissé le Jury très partagé. Les recherches d'Hélène Jacquemin sur les lectures des jeunes filles nobles de la Maison d'éducation de Saint-Cyr ont ainsi reçu le Prix 2005 et ont été publiées sous le titre *Livres et jeunes filles nobles. L'exemple de la Maison royale Saint-Louis de Saint-Cyr (1686-1793)*, tandis que l'étude de Solène Daoudal sur les sirènes dans la sculpture romane s'est vu attribuer le Prix 2006 et a paru sous le titre *Sirènes romanes en Poitou, X^e^-XII^e^ siècle. Avatars sculptés d'une figure mythique*. À six reprises, devant la qualité des manuscrits proposés, le Jury a souhaité récompenser un second mémoire, ce qui a donné lieu à l'attribution d'une « mention spéciale », la première fois en 2008, puis chaque année de 2014 à 2018.

2 Le Jury, dont les réunions sont abritées dans des établissements d'enseignement et de recherche qui sont impliqués dans son champ d'activité (CIRICE-CNRS, CRH-EHESS, AnHiMA-INHA, Campus Condorcet...), est composé de chercheuses et de chercheurs, enseignant le plus souvent dans des universités françaises et travaillant dans le champ de l'histoire des femmes et du genre. La plupart sont d'ailleurs membres de l'Association Mnémosyne. Il a été présidé successivement par Marie-Françoise Lévy, chargée de recherches en histoire contemporaine au CNRS (2003-2005), Cécile Dauphin, chargée de recherches en histoire contemporaine au Centre de Recherches Historiques de l'EHESS (2006-2008), Christiane Klapisch-Zuber, directrice d'études en histoire médiévale à l'EHESS (2009-2010), Jean-Baptiste Bonnard, maître de conférences en histoire grecque à l'Université de Caen (2011-2014) et Mélanie Traversier, maîtresse de conférences en histoire moderne à l'Université de Lille (2015-2019). Il est actuellement présidé par Caroline Fayolle, maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Montpellier.

3 La présidente ou le président confie, en fonction de leurs compétences spécifiques, à deux membres, au moins, du jury la rédaction d'un rapport. Les critères d'évaluation des mémoires, fixés en juin 2003, sont les suivants : 1/ Originalité du sujet, 2/ Problématique et approche historique, 3/ Sources et bibliographie, 4/ Méthode et qualité d'analyse, 5/ Style et qualité d'écriture. Après comparaison des expertises, le Jury, réuni en séance plénière, examine et classe les mémoires. Plusieurs situations se sont présentées, soit un mémoire s'est détaché très nettement des autres, soit il a fallu plusieurs heures de débat entre les membres du jury pour choisir l'un ou l'autre.

4 Une fois la lauréate, ou le lauréat, désigné un ou deux membres du Jury s'engagent à encadrer le travail éditorial permettant de transformer ce mémoire en livre susceptible de rencontrer un lectorat. Comme un nombre notable de membres du Jury siège également au comité de rédaction de la revue *Genre&Histoire*, la séance plénière est l'occasion de repérer un certain nombre de mémoires pouvant donner matière à un article. Ainsi, chaque année, plusieurs articles publiés dans la revue procèdent d'un mémoire de master ayant concouru au Prix : il s'agit dans la plupart des cas d'un premier article, ce qui est précieux pour la future carrière des candidates et candidats envisageant de se lancer dans la recherche et correspond parfaitement à l'un des objectifs de *Genre&Histoire* de soutenir les jeunes chercheuses et chercheurs. Par ailleurs, tous les mémoires admis à concourir donnent lieu à la publication d'un résumé dans la revue dans l'un de ses numéros suivants.

5 En mettant de côté l'année 2006 – déjà soulignée – pour laquelle ne furent soumis que trois mémoires et l'année 2004 qui n'en compta que huit, les candidatures pour le Prix

Mnemosyne ont toujours excédé la dizaine et le plus souvent la vingtaine. Le record a été atteint pour le Prix 2019 auquel ont concouru quarante-cinq candidates et candidats.

Graphique 1. Mémoires soumis au jury du Prix Mnémosyne (2003-2019)

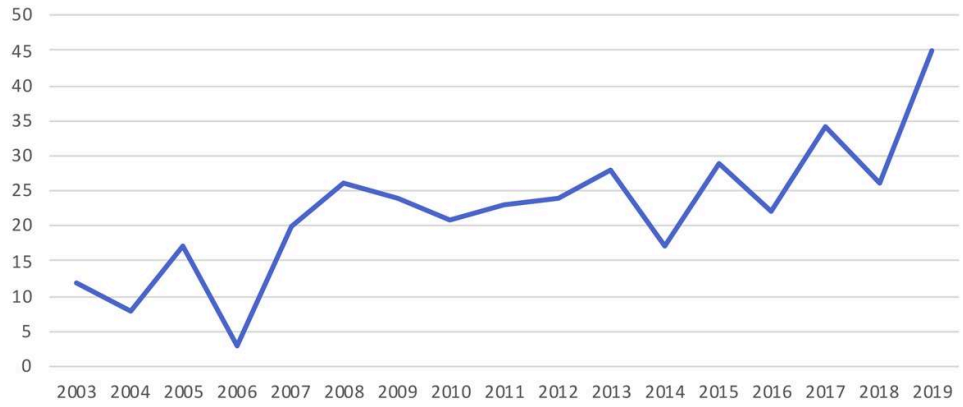

© Dominique Picco pour *Genre&Histoire*, 2020. Archives association Mnémosyne

6 Cette inflation s'est traduite aussi du côté du Jury dont l'effectif est monté à 72 membres lors de sa dernière réunion, le 31 janvier 2020. En effet, si chaque mémoire est examiné par deux rapporteurs, un troisième avis peut être indispensable si les deux premiers rapports sont très discordants ; par ailleurs, il faut parfois faire appel, sur des sujets pointus, à des spécialistes sollicités en dehors du groupe des membres réguliers du Jury. La composition de celui-ci, en son état actuel – mais il en va ainsi depuis les origines –, est déséquilibrée en termes de périodes historiques : pour six antiquistes, huit médiévistes et treize modernistes, le Jury compte en effet une grande majorité (62 %) de spécialistes d'histoire contemporaine.

Graphique 2. Composition du jury du prix Mnémosyne 2019

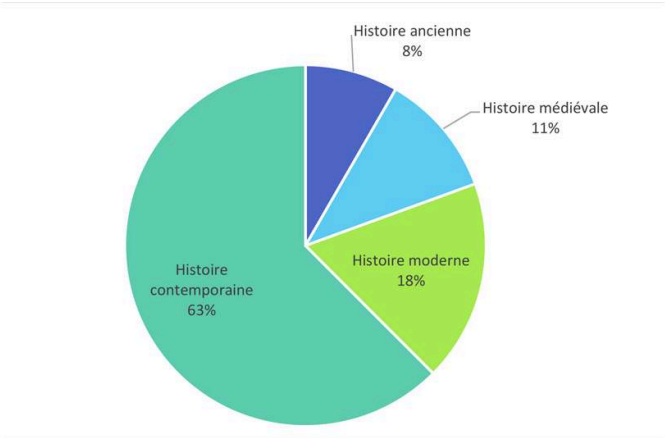

© Dominique Picco pour *Genre&Histoire*, 2020. Archives association Mnémosyne

7 Ce déséquilibre dans la composition du jury est le reflet de la répartition très inégale des mémoires entre les périodes (voir annexe). Sur les 379 mémoires soumis au Jury depuis la création du Prix, l'histoire antique n'en a fourni que 31 (8,4 %), l'histoire médiévale 37 (9,8 %), l'histoire moderne 64 (16,9 %), alors que l'histoire contemporaine

en a donné 207 (54,6 %), le reste ne pouvant pas être catégorisé comme appartenant à l'une ou l'autre des quatre périodes académiques ou relevant de disciplines connexes à l'histoire (sociologie, anthropologie…).

Graphique 3. Répartition par périodes des mémoires soumis au jury du prix Mnémosyne (2003-2019)

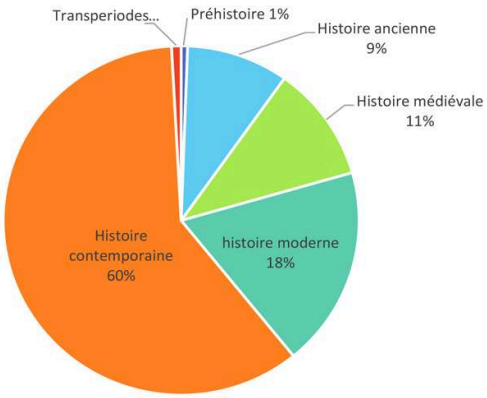

© Dominique Picco pour *Genre&Histoire*, 2020. Archives association Mnémosyne

8 Cette sur-représentation de la période contemporaine ne se retrouve qu'en partie dans la répartition des Prix. En effet, l'histoire médiévale avec trois prix (17,6 %) et surtout l'histoire moderne qui en compte six (35 %) sont proportionnellement plus souvent récompensées, la Moderne faisant même presque jeu égal avec l'histoire contemporaine (sept prix, soit 41 %).

Graphique 4. Répartition par période des mémoires primés par le jury Mnémosyne (2003-2019)

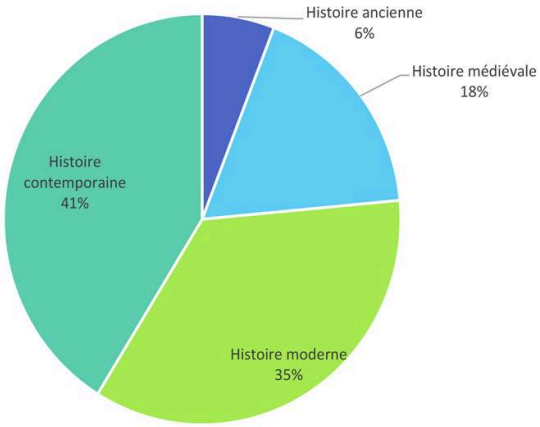

© Dominique Picco pour *Genre&Histoire*, 2020. Archives association Mnémosyne

9 Le poids de l'histoire contemporaine dans la soumission des mémoires ainsi que, dans une moindre mesure, dans l'attribution des prix doit être largement interprété comme le reflet de l'importance quantitative de l'histoire contemporaine dans les études historiques françaises. Cette explication n'épuise pourtant pas la signification du phénomène qui relève également du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscrivent en master selon les différentes périodes de l'histoire.

10 S'il est sans doute hasardeux d'interpréter les statistiques relatives à la répartition entre période en termes de dynamisme dans l'histoire des femmes et du genre, on notera en revanche que la répartition des mémoires en fonction des universités est assez parlante. La majorité d'entre elles ont certes été, à un moment ou un autre, le cadre de la production d'un mémoire s'inscrivant dans le champ du Prix Mnémosyne, mais il s'en faut de beaucoup que leurs contributions soient égales. Sur la cinquantaine d'universités recensées, on peut remarquer qu'un bon tiers n'a produit de mémoires soumis au Jury que de façon très occasionnelle (un ou deux mémoires en 17 ans), tandis qu'un groupe plus restreint (environ 10 %) en fournit très régulièrement (entre 14 et 20 sur la période) : il s'agit de Bordeaux, Caen, Lyon II, Paris VII, Rennes, Strasbourg. La part du lion revient à l'EHESS et aux universités de Toulouse, Paris IV et, surtout, Paris I (avec en moyenne trois mémoires soumis chaque année et huit mémoires lauréats). Concernant ce dernier groupe, il s'agit bien entendu de gros, voire pour la dernière citée, de très gros établissements en termes d'effectifs, mais il faut sans doute mettre aussi ces résultats en relation, au moins pour trois d'entre eux, avec l'existence d'un enseignement spécifique en histoire des femmes et du genre. Sur les quelque trois cents enseignantes et enseignants qui ont encadré des mémoires soumis au Jury, quatre – qui sont des spécialistes reconnues du champ dans leurs périodes respectives – en ont dirigé au moins six (ce qui représente, en moyenne, une soumission une année sur trois). Mais l'immense majorité (92 %) n'en a encadré que de façon occasionnelle : un ou deux mémoires soumis en dix-sept années. Cela peut être interprété de façon très positive : il faut sans doute d'abord voir dans cette donnée le signe que nos études sont devenues assez courantes, puisqu'un grand nombre de collègues qui ne font pas nécessairement de recherche dans ce champ ne s'interdisent pas non plus d'y faire travailler occasionnellement leurs étudiantes et étudiants. C'est aussi la preuve, bien entendu, de l'attrait de ces recherches sur les jeunes chercheuses et chercheurs (celles-ci considérablement plus nombreuses que ceux-là : la proportion des étudiantes étant de 92 %). C'est enfin un indice d'une assez large diffusion de l'information sur ce prix, qui pourrait sans doute être encore accrue par la médiation des sociétés savantes ou des associations professionnelles de l'enseignement supérieur. Cette diffusion est d'autant plus bienvenue que, chaque année, plusieurs candidates et candidats au Prix adhèrent à l'Association Mnémosyne.

11 En ce qui concerne le contenu des mémoires soutenus – pour autant qu'il soit possible de l'évaluer à partir des titres –, on peut noter qu'un tiers environ relève de l'histoire du genre et que les deux tiers des études relèvent de l'histoire des femmes, sans nécessairement faire porter principalement la réflexion sur le genre. À l'intérieur de ce second groupe, environ un cinquième des mémoires s'intéresse au féminisme, tandis qu'un sixième restreint l'étude à une seule femme, notamment dans le cadre d'une biographie, catégorie assez prisée et par ailleurs assez bien récompensée par le prix. Il est bien difficile de retracer une évolution des sujets traités au cours de ces dix-sept années, mais l'impression qui se dégage est celle d'une variété croissante, la part des études que l'on pourrait qualifier de « classiques » sur une femme ou un groupe de femmes socialement constitué (les prostituées, les professeures, etc.) tendant à diminuer au profit de recherches sur des sujets laissant une part plus grande à une problématique de genre.

ANNEXES

Mémoires admis à concourir au Prix Mnemosyne classés par période historique (2003-2019)

Année	Préhistoire	Antique	Médiévale	Moderne	Contemporaine	Transpériodique	Autres	Total
2003		3	1	3	5			12
2004			0	2	6			8
2005		2	2	3	9		1	17
2006		1	0	0	2			3
2007		1	2	3	12		2	20
2008		2	1	3	15		5	26
2009		2	1	6	15			24
2010		3	1	5	12			21
2011		3	4	3	12		1	23
2012	1	2	3	4	12		2	24
2013		1	3	6	17		1	28
2014		2		3	9		3	17
2015		3	2	5	15		4	29
2016	1		4		11		6	22
2017			4	4	17	2	7	34
2018		3	4	6	12		1	26
2019		4	5	8	26	1	1	45
Total	2	32	37	64	207	3	34	379

La liste des mémoires primés ainsi que celle de tous ceux qui ont concourus est consultable sur le site de l'association Mnémosyne : https://www.mnemosyne.asso.fr

Les résumés des mémoires ayant concourus pour le prix ont été régulièrement publiés par la revue *Genre & Histoire* à partir de son numéro 2.

La liste des prix publiés est disponible sur le site des PUR (Presses universitaires de Rennes) http://www.pur-editions.fr/resultat.php?champcherche=mn%E9mosyne

RÉSUMÉS

L'article retrace l'histoire et le fonctionnement du Jury du Prix Mnémosyne depuis sa fondation en 2003. Il étudie la répartition par périodes historiques des mémoires soumis et primés et celle des membres du Jury. La sur-représentation de la période contemporaine aussi bien dans le nombre de mémoires qui concourent que dans la composition du Jury et dans la répartition des livres issus des mémoires primés est le reflet de l'importance de cette période dans le champ des études historiques. La part importante qu'occupe un petit nombre d'établissements dans lesquels ont été produits beaucoup des mémoires (Bordeaux-Montaigne, Caen, Lyon II, Paris VII, Rennes, Strasbourg et surtout l'EHESS, Toulouse, Paris I et ParisIV) témoigne de la vitalité des études en histoire des femmes et du genre dans une partie du paysage universitaire français.

This article traces the history and the operation of the Prix Mnémosyne since it was founded in 2003. It examines the distribution, by historic periods, of the prize-winning Master's dissertations as well as the composition of the jury. The over-representation of the contemporary period not only in the number of essays in competition but also in the composition of the jury and the publication of books based on the winning dissertations reflect the importance of this period in the field of historical studies. The major role played by a small number of institutions where many of these essays were produced (Bordeaux-Montaigne, Caen, Lyon II, Paris VII, Rennes, Strasbourg and particularly the EHESS, Toulouse, Paris I and Paris IV) bears witness to the vitality of studies into the history of women and gender in part of the French university landscape.

INDEX

Keywords : women's history, gender history, Mnémosyne association, Prix Mnémosyne, Mnémosyne Prize, dissemination of research
Mots-clés : histoire des femmes, histoire du genre, association Mnémosyne, Prix Mnémosyne, diffusion de la recherche

AUTEURS

JEAN-BAPTISTE BONNARD

Université Caen-Normandie, AnHiMA-UMR 8210, EA 7455 HisTeMé, LabEx HASTEC (ANR-10-LABX-85). Courriel : jean-baptiste.bonnard(at)unicaen.fr

CAMILLE NOÛS

Laboratoire Cogitamus, https://www.cogitamus.fr/